



Annulation voyage non remboursé

Par **nini987**, le **27/09/2012** à **09:55**

Bonjour,

Au début du mois de mars mon ami et moi avons acheté 2 billets aller-retour Papeete-Paris du 13 décembre au 4 janvier 2013 via le site e-bookers.fr. Nous avons pris l'assurance annulation proposée (il n'y en avait qu'une seule, donc nous n'avons pas eu le choix). Peu de temps après, je suis tombée enceinte, ma date d'accouchement prévue est le 29 décembre (donc en plein milieu du voyage). Nous avons annulé notre billet auprès de e-bookers pour faire marcher l'assurance, mais Mondial Assistance refuse de nous rembourser en prétextant une clause d'exclusion du contrat d'assurance : "sont exclus de la garantie la grossesse, sauf complication nette et imprévisible, l'interruption volontaire de grossesse, L'ACCOUCHEMENT, etc."

Lorsque nous avons lu ce contrat, nous n'avons pas compris le même sens qu'eux, c'est-à-dire que nous pensions être remboursé en lisant cet article.

Les 2 billets représentent 3000€, vous comprendrez donc que nous sommes à bout de nerf de voir cette réponse !

Est-ce que quelqu'un aurait des conseils à nous donner pour qu'on puisse se faire rembourser ?

D'avance merci, toute aide nous sera utile dans notre situation